

## Marie Moret au président du Conseil de l'École libre des sciences politiques, 20 septembre 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation 2 p. (266r, 267r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret au président du Conseil de l'École libre des sciences politiques, 20 septembre 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :  
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53882>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 septembre 1900](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [École libre des sciences politiques \(Paris\)](#)

Lieu de destination 27, rue Saint-Guillaume, Paris

## Description

Résumé Marie Moret adresse à son correspondant des brochures et une collection du journal *Le Devoir*, « à titre de contribution à la constitution de la sociologie, science qui pas plus que les autres ne peut se passer de la vérification expérimentale » ; elle lui signale que le premier article de chaque numéro du *Devoir* établit le lien entre l'œuvre de Godin et les essais de la première moitié du XIXe siècle, et montre ainsi « l'inéluctable nécessité d'une sérieuse préparation aux réformes ». Elle demande si l'École peut collectionner le journal, dont elle pourrait compléter la collection, servir gratuitement les numéros à venir, et y adjoindre les ouvrages de Godin.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Librairie](#), [Propagande](#)

Personnes citées [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées

- [Dallet (Émilie), Dallet (Marie-Jeanne), Fabre (Auguste) et Prudhommeaux (Jules)], *Le Familistère illustré, résultats de vingt ans d'association, 1880-1900*, par D.-F.-P., Paris, Guillaumin et Cie, [1900].
- [Fabre \(Auguste\), Robert Owen : un socialiste pratique, Nîmes, aux bureaux de « l'Émancipation », 1896.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

maire Familière  
Le vendredi 20 septembre 1905  
d'une séance d'assemblée  
aux réformés : tel est  
l'entraînement que j'adose  
au Maire le Président du  
Conseil de l'Ecole Libre des  
Sciences Politiques.

Heure du fondateur d'une  
autre société qui compte  
plus de 40 années d'existence,  
je crois devoir vous adresser,  
à titre de contribution à  
la constitution de la socio-  
logie science qui nos filles  
que les autres ne peut se  
passer de la vérification  
expérimentale. - Les

ouvrages suivants :  
1<sup>o</sup> Le Familistère illustré  
Brochure permettant d'<sup>à</sup>  
évaluer l'effet d'un  
l'importance de l'œuvre  
fondée par Jean Baptiste  
André Gérin.

2<sup>o</sup> Les numéros du  
Doreur en date de Janvier  
1899 à aout dernier. Dans  
les documents occupant  
le premier article de  
chaque numero est  
indiqué le lieu d'édition  
et le l'autre de Gérin et  
d'autres essais de la pre-  
mière moitié du siècle.

H. Ces ouvrages sont  
dans la collection  
à Famille

L'inévitabile nécessité  
d'une scrupule préparation  
aux réformes : tel est  
l'enseignement que rapport  
de ces études.

— 3<sup>e</sup> Robert Dixon, par  
Auguste Fabre. Où l'usage  
nous de la même leçon.

Si votre fastidie  
voulait bien me faire l'hos-  
pital de collectionner « le  
Denier » dans les archives,  
je lui en conserverais le  
service (gratuitement bien  
entendu puisque c'est moi  
qui serais grandement  
notre obligé) et j'en

ferais remettre la collection  
autant qu'il me serait pos-  
sible. J'y joindrais la  
collection des ouvrages de  
Jean Baptiste André Godin.

Je vous serai très  
obligé, Monsieur le Drissi  
sont de bien vouloir me  
faire donner une réponse  
et nous en exprime à l'a-  
vance mes bien vifs remer-  
ciements.

Hemiller agréer, Monsieur,  
l'assurance de toute ma  
consideration

V. J. B. André Godin

H. Les susdites brochures sont  
adressées en colis postal franc  
à domicile.